

# CAGP · ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS  
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONS PLANIFIÉS

**Assemblée générale annuelle du 14 avril 2011**

**Bulletin de vote par correspondance  
(pour les membres qui ne pourront pas se présenter  
à l'assemblée générale et qui n'ont pas désigné de mandataire)**

**Pour obtenir des instructions concernant le dépôt des bulletins de vote par correspondance  
et la date limite de leur dépôt, veuillez consulter le document  
*Questions et réponses au sujet du vote par correspondance ci-annexé.***

Ce bulletin de vote doit être déposé au bureau national de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés avant midi, le lundi 28 mars 2011. Les bulletins de vote par correspondance peuvent être utilisés par les membres en règle de la CAGP-ACPDP<sup>MD</sup> pour voter sur les PROPOSITIONS DE MOTIONS apparaissant sur ce bulletin s'ils ne peuvent assister à l'assemblée ou s'ils n'ont pas nommé de mandataire pour voter à leur place.

Votez POUR OU CONTRE chacune de ces PROPOSITIONS DE MOTIONS en inscrivant un X dans les cases adjacentes à celles-ci. Veuillez consulter la fiche de questions et réponses sur le vote par correspondance pour obtenir des instructions sur ce mode de vote qui peut s'effectuer par la poste, par télécopieur ou par courriel.

## PROPOSITION DE MOTION #1

ATTENDU QUE le nombre d'administrateurs de l'association est fixé à neuf (9), que sept (7) postes seront vacants au moment de l'assemblée générale annuelle de 2011 et qu'il convient de procéder à leur élection :

*IL EST RÉSOLU QUE les sept (7) candidats figurant sur la liste qui suit soient chacun élus pour un mandat de deux ans à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de la CAGP-ACPDP<sup>MD</sup>, à savoir :*

Roger Lee – mandat d'un an  
Marilyn Monson – mandat de deux ans  
Charles O'Neil - mandat de deux ans  
Doug Puffer - mandat de deux ans  
Malcolm Berry - mandat de deux ans  
Darren Pries-Klassen - mandat de deux ans  
Peggy Killeen - mandat de deux ans

POUR

CONTRE

Nom du membre de la CAGP-ACPDP<sup>MD</sup> remplissant  
le bulletin de vote par correspondance :